

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A2A ASCENSEURS HAUT DE FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE PIERRE SALMON

51430 BEZANNES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82114876400011

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	18 115	AK	3 268	14 847	5 871		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 809	AS	2 308	501	1 438		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
TOTAL (II)		BJ	20 923	BK	5 576	15 347	7 309		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	238 496	BY	5 259	233 237	234 600		
	Autres créances (3)	BZ	6 490	CA		6 490	9 885		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	226 963	CG		226 963	44 126		
				CH					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI					
	TOTAL (III)	CJ	471 949	CK	5 259	466 690	288 611		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	492 872	1A	10 835	482 037	295 920		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Quadra

* Descriptions figurant dans le tableau ci-dessus sont données dans la notice n° 2022 Dossier N° 004028 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2A ASCENSEURS HAUT DE FRANCE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0...0.0.0.....)		DA	50 00050 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5 0005 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 2211 119
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	77 36638 102
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	133 58794 221
			DM	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DN	
	Avances conditionnées		DO	
	TOTAL (II)		DP	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DQ	
	Provisions pour charges		DR	
	TOTAL (III)		DS	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DT	
	Autres emprunts obligataires		DU	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV	47 99948 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DW	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	139 34747 921
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	74 44932 660
	Dettes fiscales et sociales		DZ	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	12 89833 276
	Autres dettes		EB	73 75739 842
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EC	348 450201 699
	TOTAL (IV)		ED	
	Ecart de conversion passif * (V)		EE	482 037295 920
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	348 450201 699
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2A ASCENSEURS HAUT DE FRANCE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 €
Siège social : 10, rue Pierre Salmon – 51430 BEZANNES
821 148 764 RCS REIMS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 MARS 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 366 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 77 366 €

Affectation

A titre de dividendes 70 000 €

Au compte « Autres réserves » 7 366 €

Totaux **77 366 €** **77 366 €**

Soit un dividende de 1.40 € par part sociale.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que ce dividende est soumis, pour les associés personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR, cette option s'exerçant lors du dépôt de la déclaration de revenus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'assemblée générale prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices est le suivant :

Exercices clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
31/12/2021	0,96 €	-	47.999,04 €	-
31/12/2020	2 €	-	98.998 €	-
31/12/2019	-	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La gérance

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
F3EBCBA282B1401...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
F3EBCBA282B1401...

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 000		12 115
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 809		
TOTAL	2 809		
TOTAL GENERAL	8 809		12 115

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			18 115	18 115
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 809	2 809
TOTAL			2 809	2 809
TOTAL GENERAL			20 923	20 923

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	129	3 139		3 268
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 371	937		2 308
TOTAL	1 371	937		2 308
TOTAL GENERAL	1 500	4 076		5 576

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 139				
Instal.techniques matériel outillage indus.	937				
TOTAL	937				
TOTAL GENERAL	4 076				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 207	3 012	961		5 259
TOTAL	3 207	3 012	961		5 259
TOTAL GENERAL	3 207	3 012	961		5 259
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 012	961		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	8 526	8 526	
Autres créances clients	229 970	229 970	
Personnel et comptes rattachés	308	308	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 182	6 182	
TOTAL	244 986	244 986	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	139 347	139 347		
Personnel et comptes rattachés	21 205	21 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 319	16 319		
Impôts sur les bénéfices	18 255	18 255		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 594	18 594		
Autres impôts taxes et assimilés	75	75		
Groupe et associés	47 999	47 999		
Autres dettes	12 898	12 898		
Produits constatés d'avance	73 757	73 757		
TOTAL	348 450	348 450		

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

DocuSigned by:

QUENARDEL PASCAL

F3EBCBA282B1401...

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 608
Dettes fiscales et sociales	26 003
Total	143 611

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	
- ACHAT DE MARCHANDISES	3 789
- PETIT OUTILLAGE	319
- SOUS TRAITANCE AUTOLIQUEE	113 500
PERS. DETTES POUR CONGES A PAY	
- Provisions pour congés payés	11 305
PERSONNEL CHARGES A PAYER	
- Provision sur Primes	1 500
- Prime Macron	8 400
ORGANISME SOC CH A PAYER	
- Charges sur Primes	600
- Provisions pour congés payés	4 198
Total	143 611

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	73 757
Total	73 757

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
F3EBCBA282B1401...

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- VENTES 20%	29 183		
- VENTES 5.5%	7 754		
- VENTES AUTOLIQUIDATION	36 820		
Total	73 757		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Pénalités perçues	1 836	7711
Total	1 836	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités marché	5 931	6711
- Amendes	28	6712
Total	5 959	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités SS	1 446
Total	1 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le 12/02/2024
Pascal QUENARDEL

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
F3EBCBA282B1401...

A2A ASCENSEURS HAUT DE FRANCE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 €
Siège social : 10, rue Pierre Salmon – 51430 BEZANNES
821 148 764 RCS REIMS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-
quatre,
Le vingt-deux mars,
A 14 heures,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Pascal QUENARDEL préside la séance en sa qualité de gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 50.000 parts sur les 50.000 parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Feuille de présence,
- Rapport de gestion de la gérance,
- Inventaire et comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés quinze jours avant l'assemblée générale. Pendant le même délai, l'inventaire a été tenu à la disposition des associés au siège social.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, quitus à la gérance ;
- Approbation des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, lesquels font apparaître un bénéfice de 77 366.15 €.

L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé une somme de 28 € a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 366.15 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 77 366.15 €

Affectation

A titre de dividendes 70 000.00 €

Au compte « Autres réserves » 7 366.15 €

Totaux	77 366.15 €	77 366.15 €
---------------	--------------------	--------------------

Soit un dividende de 1.40 € par part sociale.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que ce dividende est soumis, pour les associés personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR, cette option s'exerçant lors du dépôt de la déclaration de revenus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'assemblée générale prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices est le suivant :

Exercices clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
31/12/2022	0.76 €	-	38.000,00 €	-
31/12/2021	0,96 €	-	47.999,04 €	-
31/12/2020	2 €	-	98.998.00 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que l'associé concerné n'a pas pris part au vote de la convention le concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

C L O T U R E

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le gérant a convenu de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign, chacun des soussignés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature le présent procès-verbal par le service DocuSign.

DocuSigned by:
QUENARDEL PASCAL
 F3EBCBA282B1401...

Monsieur Pascal QUENARDEL